

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2019/02/17/2019040524/justel>

Dossier numéro : 2019-02-17/07

Titre

17 FEVRIER 2019. - Arrêté royal portant la liste des bureaux régionaux de dépouillement

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 26-08-2020 inclus.

Source : AFFAIRES ETRANGERES, COMMERCE EXTERIEUR ET COOPERATION AU DEVELOPPEMENT

Publication : Moniteur belge du 04-03-2019 page : 21487

Entrée en vigueur : 14-03-2019

Table des matières

Texte

[Abrogé] <AR 2020-07-20/18, art. 2, 002; En vigueur : 05-09-2020>